

Le Critérium de l'alcool

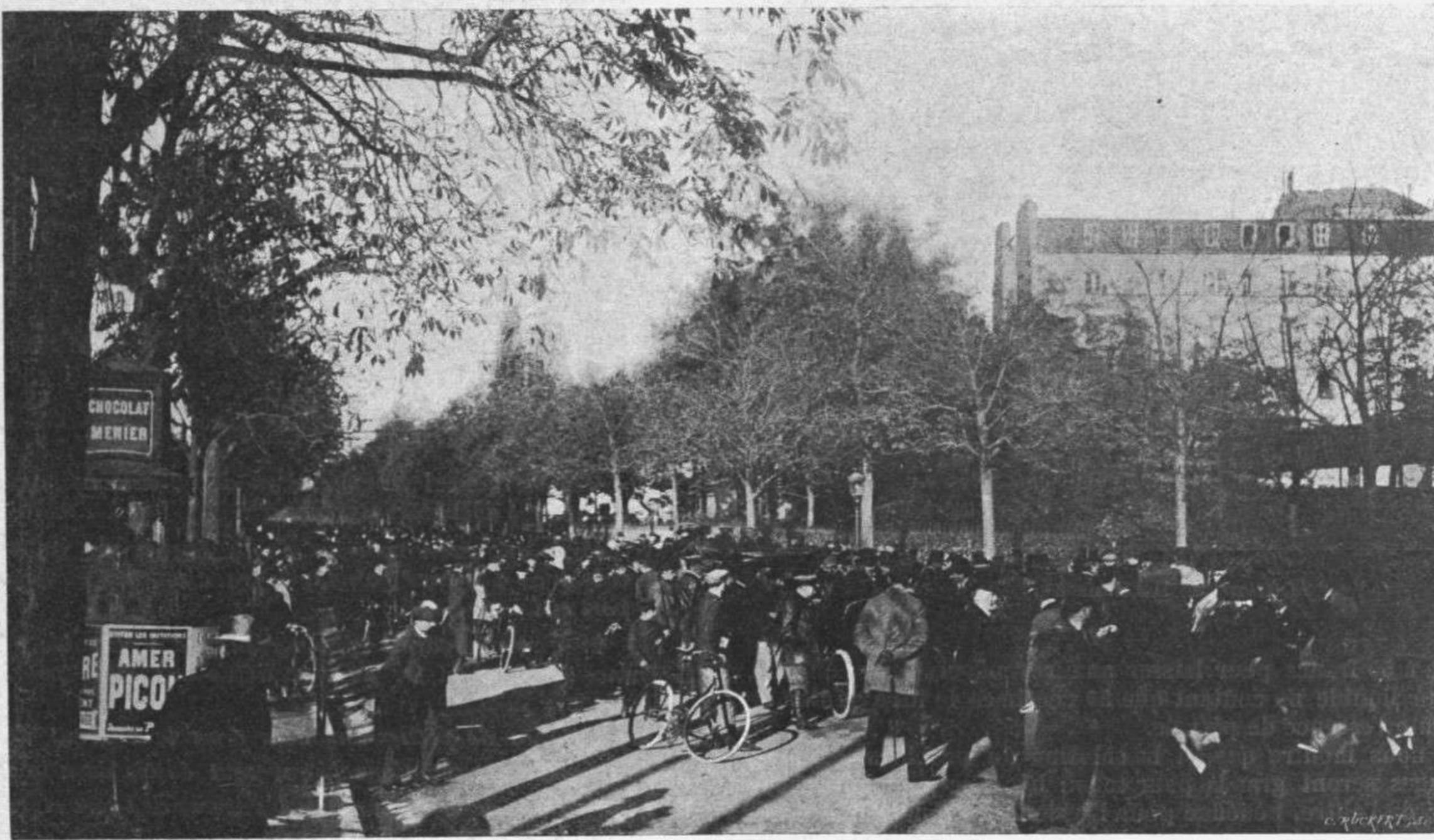
EST-IL possible de trouver, parmi les nombreux hydrocarbures, un remplaçant à l'essence de pétrole? Est-il permis d'espérer que ce remplaçant sera l'alcool, c'est-à-dire un produit essentiellement national et

dont il n'y a pas à craindre de voir tarir la source, puisque cette source, infiniment renouvelable, le producteur la trouvera dans les produits du sol français, la betterave, la pomme de terre, que sais-je; autant d'usines naturelles à sucre et par suite à alcool. Telles sont les deux questions que l'épreuve organisée pour dimanche dernier par le Moto-Club de France avait

pour but de trancher. Le rêve est tentant et sa réalisation serait de nature à ramener à l'automobile nos braves paysans qui, dans la multiplication de voitures sans chevaux, ont vu surtout la fin du cheval, c'est-à-dire la fin

de l'avoine, du foin — qu'ils ne pourront plus mettre dans leurs bottes — et de la paille — sur laquelle ils seront réduits à coucher.

Pour parler sérieusement, la substitution d'un produit national à un produit étranger qui nous met à la merci d'un épuisement des sources, d'un blocus, d'une guerre maritime, aussi bien pour l'éclairage que pour la force motrice, a



A la Porte-Maillot. Avant le départ du Critérium de l'alcool 28 octobre).

une haute portée sociale. C'est ce qu'avaient bien compris les syndicats agricoles dont la plupart avaient apporté leur concours à l'épreuve de dimanche, sous forme de prix ou médailles, encouragements qui ont leur valeur.

Le Critérium de l'alcool, ainsi l'ont baptisé ses organisateurs, date de l'an dernier. Mais, alors qu'en 1899 cinq concurrents s'étaient fait inscrire, deux étaient partis et un seul avait accompli le parcours Paris-Chantilly, sous une pluie torrentielle. Dimanche, 51 concurrents s'alignaient à la Porte Maillot et 38 parvenaient à Rouen avant la fermeture du contrôle.

Il était bien entendu qu'il s'agissait d'un *conours* et non d'une course. La vitesse de 30 kilomètres à l'heure ne devant pas être dépassée. Cela n'a point empêché quelques concurrents de partir à des vitesses folles. Giraud, ayant à bord notre confrère Paul Rousseau, comme commissaire, a accompli le parcours en 2 heures 15 minutes, ce qui fait presque du 60 à l'heure de moyenne, et suppose une allure soutenue de 70 à 80 à l'heure en terrain plat. Notez qu'au départ il avait perdu sa casquette, et, qu'en vrai sportsman, il n'avait pas perdu son temps à la ramasser. Il a donc dû rester presque tout le temps en tête. Très gai, avec une température et un train pareils!

Donc, on peut aller vite avec de l'alcool, ou tout au moins avec un mélange d'alcool et d'un hydrocarbure, essence, benzol, etc. Giraud s'est servi du mélange appelé électrine. Il en a consommé 25 litres pour faire le parcours Paris-Rouen avec sa 20 chevaux. Qu'aurait-il consommé d'essence? Quel aurait été le prix de revient des deux liquides producteurs d'énergie? Là est la question. C'est ce que nous saurons quand la commission chargée d'examiner les résultats du concours aura fait connaître son rapport.

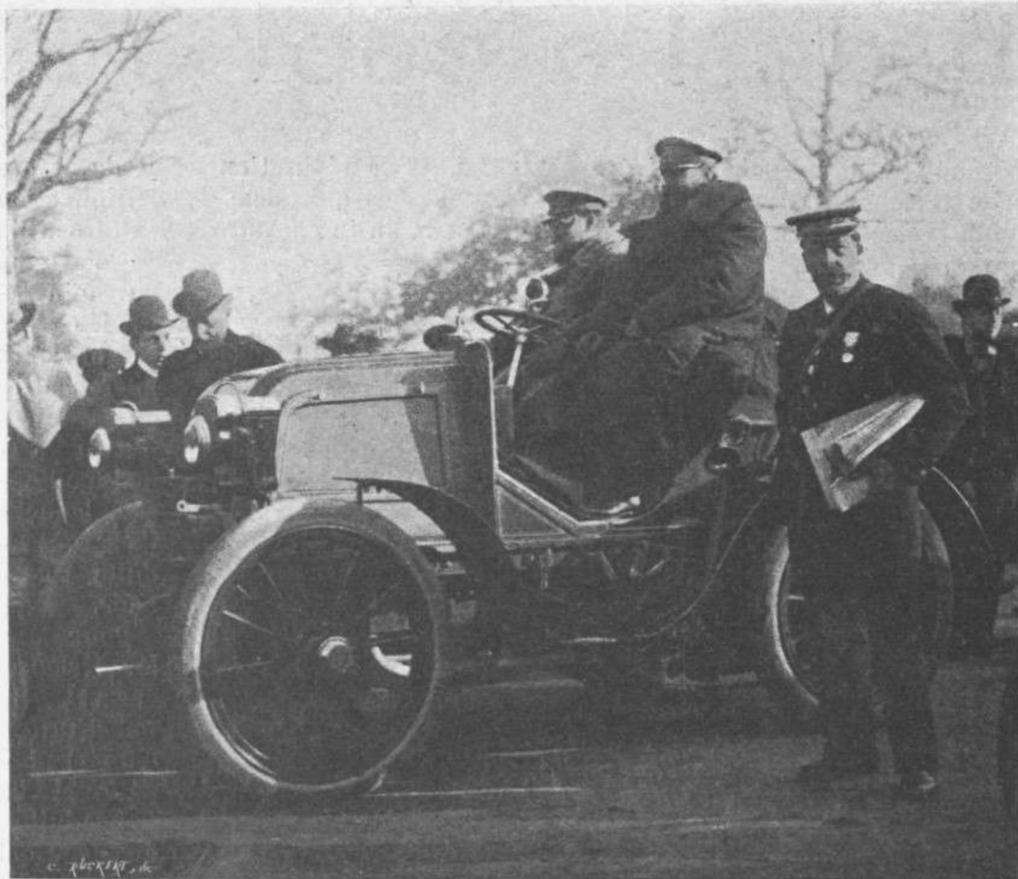
Girardot, arrivé second, a dépensé 17 litres d'alcool-moteur avec sa 12 chevaux. Un des résultats les plus remarquables est celui de M. Gobron-Brillié qui a fait le parcours en 3 h. 18 avec de l'alcool pur.

Ce qu'il faut remarquer aussi, c'est que le moteur de Giraud n'avait pour ainsi dire subi aucune transformation: des ajustages un peu plus larges au carburateur et voilà tout. Vider l'essence du réservoir, le remplir avec de l'alcool et le moteur est prêt à partir. Il part très bien, même, car on n'a pas vu ces luttes homériques avec des moteurs auxquelles on s'attendait.

Reste la question du prix. Voici, paraît-il, le calcul auquel on peut se livrer:

Alcool pur . . . Fr.	32	» l'hectolitre.
Dénaturants	15	» par hectolitre.
Droits	3 80	l'hectolitre.
	50 80	—
Benzine Fr.	30	» —
Soit Fr.	80 80	les 2 hectolitres

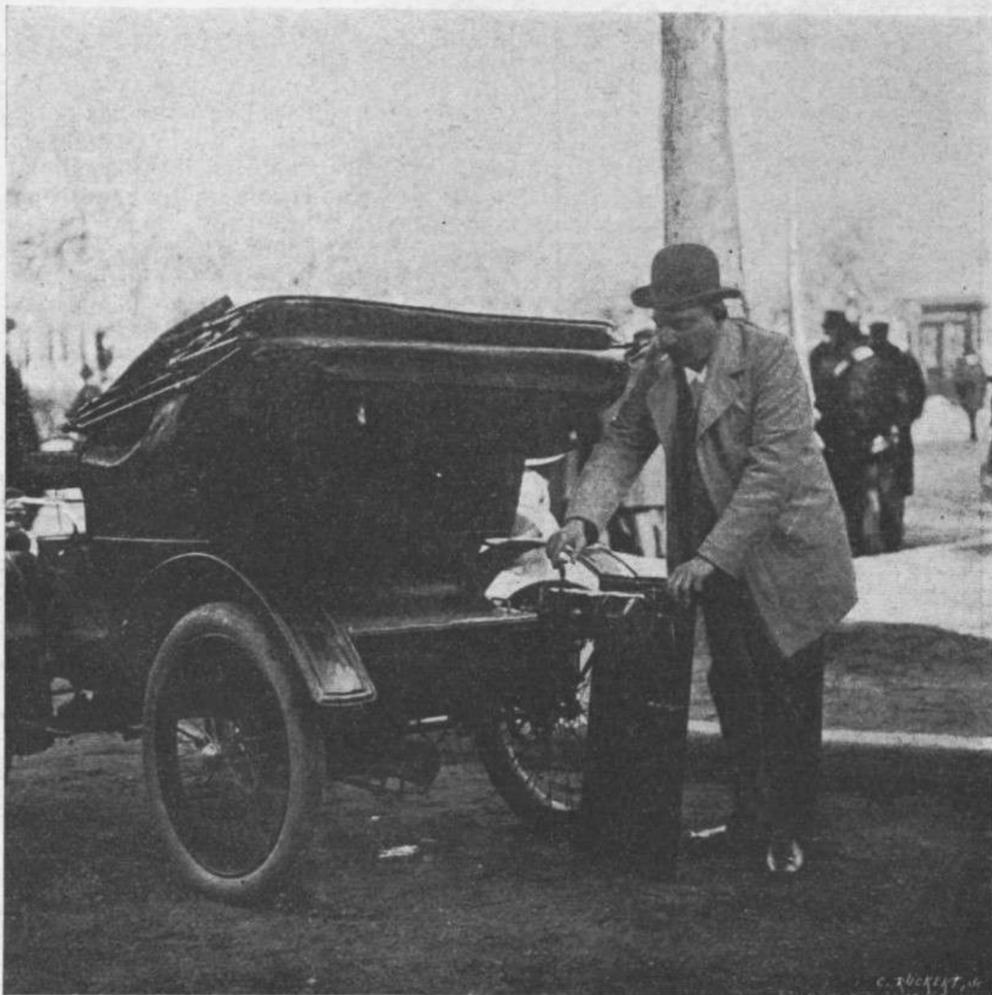
ou 40 fr. 40 l'hectolitre d'alcool carburé.



M. Henri de Rothschild.

Portons ce chiffre à 50 francs pour laisser aux revendeurs leur bénéfice, et nous obtenons un liquide ne coûtant que 50 centimes le litre au lieu de 70 centimes que coûte l'essence de pétrole.

Ce simple calcul nous montre que, si la solution du problème est ainsi trouvée, les avantages seront grands pour tous: bénéfice pour le consommateur, d'une part; de l'autre, bénéfice pour l'agriculture qui verra s'ouvrir pour ses produits un débouché nouveau.



Un commissaire en train de prendre un échantillon de la « drogue ». Ainsi appelle-t-on le liquide à base d'alcool destiné à remplacer l'essence et dont la composition est très variable.

Voici la liste des premiers arrivés:

Giraud à 11 h. 18 m.; Girardot, à 11 h. 34; Gobron, à 11 h. 37; Degrais, à 11 h. 55; Baras, à midi 8 m.; Lefèvre, midi 12 m.; M^{me} Gobron, midi 19 m.; Max Richard, midi 20 m.; Zénon, midi 20 m.; Gobron-Brillié, midi 20 m.; de Mouchy, midi 23 m.; Darracq, midi 26 m.; Henriod, midi 29 m.; Doriot (Peugeot), midi 33 m.; Brillé, midi 37 m.; Dansette, midi 52 m.; Aristide, 1 h. 14 m.; Schafer, 1 h. 17 m.; Clément, 1 h. 20 m.; Martha, 1 h. 21.; d'Arnaud, 1 h. 42 m.; Peugeot, 1 h. 43 m.; Georges Richard, 1 h. 48 m.; Le Blon, 1 h. 49 m.; Fram, 1 h. 53 m.; Battaïelli, 1 h. 54 m.; Panhard, 1 h. 56 m.; Darracq, 2 h. 16 m.; Houry, 2 h. 36 m.; Fernandez, 3 h. 11 m.; Osmond, 3 h. 23 m.

Terminons en annonçant aux « alcooliques » deux bonnes nouvelles:

1° M. Jean Dupuy, Ministre de l'Agriculture, qui assistait au départ, a donné aux organisateurs l'assurance que nous serons débarrassés du vert malachite pour les dénaturants.

M. Serpollet, président du Moto-Club, a annoncé une nouvelle épreuve pour l'alcool, l'année prochaine, de Paris à Lille, à travers les pays producteurs de betteraves.

Vous verrez que d'ici peu, on aura trouvé tellement de moyens d'employer l'alcool, qu'il n'en restera plus pour les poivrots.

MARCEL VIOLETTE.

(Clichés P. Doyé.)



PRIMES GRATUITES

Chaque nouvel abonné d'un an et chaque ancien abonné renouvelant son abonnement A DROIT:

1° à une carte routière de la France de 1^m,30 sur 1^m,60, d'une valeur de 4 francs (joindre 1 franc au prix de l'abonnement pour le port et l'emballage);

2° à un appareil photographique « Kombi » d'une valeur de 15 francs (joindre 2 fr. au prix de l'abonnement pour frais de port et d'emballage);

3° à 25 lignes de petites annonces dans le courant de son abonnement;

4° aux numéros exceptionnels qui sont édités dans le courant de l'année;

5° à une remise de 5 0/0 sur tous les livres de sport et sur toutes les primes vendus par le journal.